

## **MONUMENTALISATION ET MISE EN SCÈNE DES LISTES DANS L'ESPACE SACRÉ: LES INSCRIPTIONS SIGNALÉTIQUES DE RELIQUES**

Cette intervention envisage les listes épigraphiques de reliques et leur capacité à mettre en scène et à monumentaliser les corps saints dans l'espace sacré. La recherche sera menée sur la base d'une étude de cas appartenant au contexte de l'Occident Chrétien des IX<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles, et tentera de répondre à deux questions : 1) *Qu'entend-on par « liste de reliques » dans les pratiques épigraphiques du Moyen Age Occidental ?* 2) *Quelles sont les implications de la présence de la liste de reliques dans le lieu sacré ?* Le dossier documentaire sélectionné à l'occasion de cette discussion est composé d'inscriptions assez diverses dans leurs caractéristiques formelles, textuelles et dans leurs fonctions, mais toutes partagent l'élément de la liste comme dispositif commun d'énumération des reliques scellées dans un autel ou placées dans un reliquaire. Si l'on se réfère à la définition large de *liste* retenue dans le cadre de ce projet, la liste de reliques s'impose comme un exemple de cette variété formelle ; elle permet d'interroger les sources épigraphiques dans toutes leurs dimensions (matérielle, textuelle, graphique et visuelle, monumentale) pour voir ce que ces inscriptions révèlent de la mise en forme, des usages et des fonctions de la liste dans le lieu sacré.

À partir du VIII<sup>e</sup> siècle, au moment où la pratique de consacrer les lieux de culte en association avec la translation et la déposition de reliques dans les autels est devenue courante, de nombreuses inscriptions sont placées dans les églises pour signaler la présence des reliques, pour les identifier ou pour garder le souvenir de la cérémonie durant laquelle elles ont été enfermées dans l'autel ou le reliquaire, ou insérées dans certains éléments architectoniques de l'édifice. Ces inscriptions - parfois brèves et simples, parfois longues et complexes - ont été le plus souvent considérées dans leur dimension commémorative ou documentaire, avec un approche donc très pragmatique. Sans nier la possibilité d'une lecture de telles listes comme des outils de mémoire ou d'authentification (dans le sens para-juridique du terme), la fixation dans la matière d'une liste de noms de saints dont les reliques sont conservées dans l'église peut cependant être envisagée différemment pour justifier le recours à l'écriture épigraphique dans la mise en liste d'un contenu, sacré par définition ou par contact. Au cœur de cette recherche, il s'agit d'envisager la liste épigraphique et sa relation aux reliques qu'elle mentionne en lien avec la capacité de l'écriture à traduire dans le matériau ce qui ne peut pas être vu, à le mettre en scène dans l'espace ecclésial, à faire apparaître des corps absents et à les relier aux corps des fidèles lecteurs des inscriptions. Dès lors que l'interrogation ne porte plus seulement sur le constat de la liste comme monument-inventaire, il devient possible d'approcher les principes, les caractéristiques, les moyens, et l'effet de la mise en liste des reliques, et de contribuer à la connaissance des enjeux de la pratique épigraphique dans le cadre générale de la culture écrite du Moyen Âge Occidental.